

**DESTINATAIRES :** Participants de la Bourse de Montréal

**EXPÉDITEUR :** Gestionnaire de l'accès au marché

**OBJET :** Activation de l'ouverture aléatoire pour les contrats à terme sur taux d'intérêt et les options sur contrats à terme

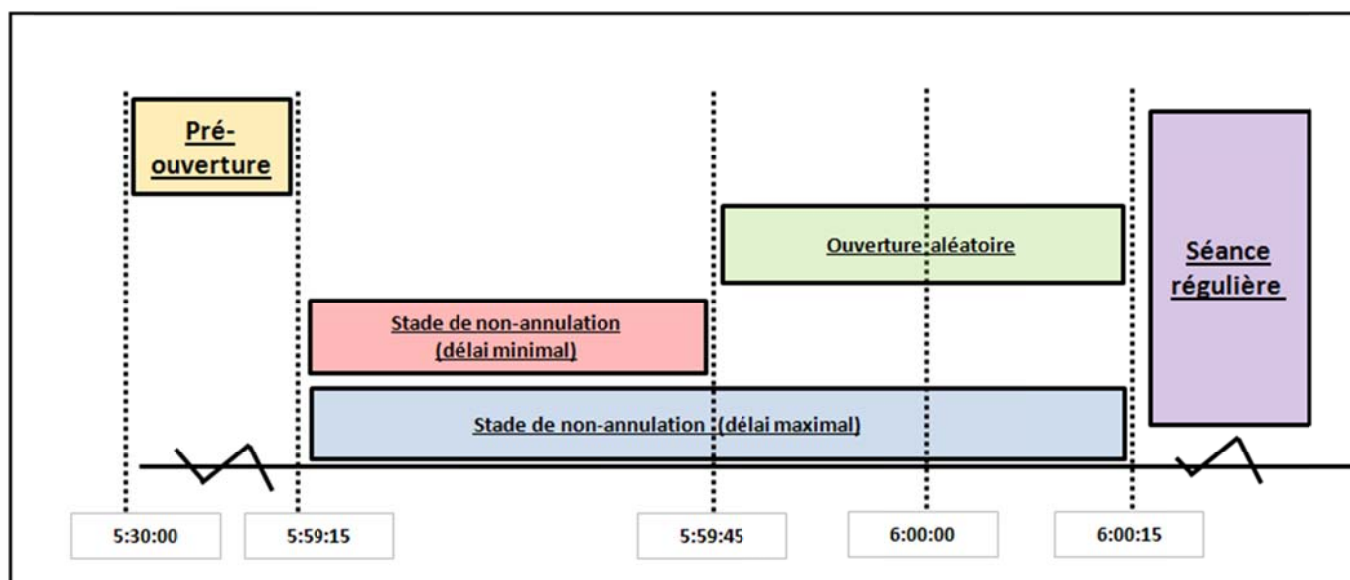
**DATE :** Le 8 août 2014

Faisant suite à l'autocertification des modifications apportées à l'article 6368 – *Étapes de négociation* des Règles de la Bourse de Montréal (la « Bourse ») ainsi qu'aux caractéristiques des contrats à terme sur taux d'intérêt et des options sur les contrats à terme inscrits à sa cote, la Bourse procédera à l'activation de la fonctionnalité d'ouverture aléatoire le vendredi 12 septembre 2014.

La fonctionnalité d'ouverture aléatoire est mise en œuvre dans un effort de maintenir l'intégrité du marché et de s'aligner sur des normes internationales.

L'ouverture aura lieu à un moment aléatoire variable à l'intérieur d'une fourchette de temps déterminée de plus ou moins 15 secondes de l'heure d'ouverture actuelle de la négociation du produit. La période de non-annulation de deux minutes sera réduite à un délai variable d'au moins 30 secondes (de 5:59:15 à 5:59:45) à au plus une minute (5:59:15 à 6:00:15) en ce qui concerne les contrats à terme et à au plus deux minutes pour les stratégies (5:59:15 à 6:01:15)

Le graphique ci-après présente un exemple de l'ouverture aléatoire du contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX), dont la négociation s'ouvre actuellement à 6:00. L'ouverture aura lieu entre 5:59:45 et 6:00:15.



Veillez vous reporter aux circulaires [108-13](#), [101-14](#) et [106-14](#) publiées par la Division de la réglementation afin de prendre connaissance de l'analyse détaillée, des objectifs du projet et des caractéristiques des contrats ayant fait l'objet de modifications.

## PRODUITS CONCERNÉS

		Règle de système	Heure de début des l'étapes de négociation					Fermeture
			Pré-Ouverture	Non-Annulation	Ouverture			
					prédéfinie	au plus tôt	au plus tard	
Dérivés de marché monétaire	Pattes	BAX	5 h 30	5h 59 min 15 sec	5h 59 min 45 sec	5h 59 min 45 sec	6 h 00	16 h 00
		OBX/OBW/OBY/OBZ						
		ONX						
		OIS						
	Stratégies	BAX OBX/OBW/OBY/OBZ	5 h 30	5h 59 min 15 sec	6h 00 min 45 sec	6h 00 45 sec	6 h 01 min 15 sec	16 h 00
		ONX						
		OIS						
Dérivés du marché obligataire	Pattes	CGZ	5 h 30	5h 59 min 15 sec	5h 59 min 45 sec	5h 59 min 45 sec	6 h 00	16 h 00
		CGF						
		CGB						
		LGB						
		OGB						
	Stratégies	CGZ	5 h 30	5h 59 min 15 sec	6h 00 min 45 sec	6h 00 45 sec	6 h 01 min 15 sec	16 h 00
		CGF						
		CGB LGB OGB						

## INCIDENCE TECHNIQUE

Les participants agréés, les fournisseurs de données et de logiciels indépendants n'auront aucun changement à effectuer au sein de leur logiciel technologique puisque nos protocoles relatifs aux passerelles pris en charge en externe restent inchangés. Les messages concernant l'étape de négociation des produits (préouverture, non-annulation, ouverture) et leur séquençage respectif n'ont fait l'objet d'aucune modification.

Ce tableau est un récapitulatif des principaux états des groupes au sein des protocoles SAIL et HSVF.

SAIL	État du groupe	
	P : préouverture	
	E : période de non-annulation	
	O : ouverture	
	S : séance de négociation continue	
HSVF	Indicateurs d'état	
	Y : étape de préouverture	
	O : étape d'ouverture	
	T : ouvert à la négociation	

## **ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL D'ESSAI (GTE) ET PRÉPARATION**

Comme il s'agit seulement d'une modification de l'horaire de négociation, l'heure d'ouverture de la négociation pour les contrats à terme sur taux d'intérêt et les options sur contrats à terme a déjà été modifiée pour tenir compte de la nouvelle fonctionnalité d'ouverture aléatoire. N'hésitez pas à demander des changements à cet horaire pour procéder à un essai sur le nouvel horaire en envoyant un courriel à [samsupport@m-x.ca](mailto:samsupport@m-x.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant cet avis d'information, veuillez communiquer avec les personnes suivantes.

Questions réglementaires	<b>Alexandru Badea</b> , analyste de marché, Division de la réglementation	<a href="mailto:abadea@m-x.ca">abadea@m-x.ca</a> 514 787-6652
Questions de nature technique	<b>Centre d'assistance technique</b>	<a href="mailto:samsupport@m-x.ca">samsupport@m-x.ca</a> Sans frais : 1 877 588-8489 Numéro local : 514 871-7872
Questions relatives aux produits	<b>Service des opérations de marché</b>	Sans frais : 1 888 693-6366 Numéro local : 514 871-7871

Nous vous remercions de votre collaboration.

Mark Bourcier  
Gestionnaire de l'accès au marché